CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77957** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE 08/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/03/2003

Raison sociale : BOMA CONSTRUCTION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/08/2024

Capital : 100 000

900 RUE DES PRES MOULIN
74190 PASSY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BONNEVILLE 2003B80113

Siret : 447 920 588 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8402888

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 53347194

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 53347194

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/07/2026

Téléphone : 04 50 54 06 73 **Fax :**

Portable : 06 35 42 48 80

Responsabilité légale :
BOTTOLLIER-CURTET CHRISTEL PRÉSIDENT / KHADRAOUI MAEL DIRECTEUR GÉNÉRAL / BOTTOLLIER-CURTET AXEL CHRIS BERNARD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.boma-constructions.com

E-mail : contact@boma-constructions.com

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 278 899 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	29	04/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/09/2026 08:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.